

3.3 Diplômes en formation continue

La formation continue désigne toutes les formes de formations suivies par des personnes ayant terminé leurs études initiales. Elle n'aboutit pas toujours à l'obtention d'un diplôme. En 2016, 14 % de la population âgée de 30 à 69 ans a décroché son plus haut diplôme par le biais de la formation continue, soit un diplôme obtenu au moins deux ans après avoir terminé sa formation initiale. Cela concerne 11 % des personnes âgées de 30 à 39 ans et 17 % de celles âgées de 50 à 59 ans.

En 2015, 146 000 diplômes ont été délivrés à l'issue d'une formation continue par des établissements sous tutelle des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, soit 1,8 fois plus qu'en 2002. Le nombre de diplômes ainsi délivrés a nettement augmenté entre 2003 et 2007, puis à nouveau à partir de 2010. En 2015, il s'agit pour plus des trois quarts de diplômes de l'enseignement supérieur (**BTS**, diplômes nationaux ou **diplômes d'établissement** délivrés par les universités, le **Cnam** et leurs composantes), le reste étant des diplômes de l'enseignement secondaire (**CAP**, **BEP**, mentions complémentaires,

brevets professionnels ou baccalauréat). Dans le **second degré** professionnel, le CAP rassemble 68 % des diplômes délivrés en formation continue. La part du supérieur parmi les diplômes délivrés en formation continue a progressé de 9 points entre 2002 et 2015.

En 2015, parmi l'ensemble des diplômes de l'enseignement supérieur délivrés en formation continue, 16 % sont des **BTS** (- 13 points depuis 2002), 54 % d'autres diplômes nationaux (+ 8 points depuis cette date), délivrés par les universités, le Cnam et leurs composantes, et 31 % des diplômes d'établissement (+ 5 points). Entre 2014 et 2015, le nombre de diplômes du supérieur délivrés en formation continue a augmenté de 5 %, porté notamment par la hausse des diplômes nationaux hors **BTS** (+ 8 %). En 2015, deux diplômes dominent : la licence professionnelle (17 000 diplômes délivrés) et le master professionnel (près de 7 000 diplômes délivrés). Par ailleurs, près de 5 500 diplômes d'accès aux études universitaires (**DAEU**) ont été délivrés en formation continue, permettant à des publics sans baccalauréat de poursuivre un cursus universitaire. ■

Définitions

Diplômes d'établissement : diplômes propres d'établissement dont la création et la délivrance peuvent être librement effectuées par tout établissement d'enseignement supérieur public ou privé.

Second degré : enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

BTS, Cnam, CAP, BEP, DAEU : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « La formation continue universitaire forme toujours plus de salariés », *Note d'information* n° 16-27, MENESR, octobre 2016.
- *Classification of learning activities – Manual, Population and social conditions*, Eurostat, 2016.

1. Évolution de la part des personnes ayant obtenu leur diplôme le plus élevé après une interruption du parcours d'études selon l'âge de 2007 à 2016

	en %										
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
De 30 à 39 ans	7,2	6,8	7,1	7,1	7,7	7,4	8,2	10,5	11,5	11,2	
De 40 à 49 ans	10,3	9,7	10,2	10,5	10,6	10,6	11,9	14,4	14,4	14,2	
De 50 à 59 ans	12,7	11,8	11,9	12,8	12,3	12,3	14,0	16,5	17,1	16,9	
De 60 à 69 ans	14,3	13,8	14,8	14,7	13,9	13,5	13,2	14,6	14,6	15,1	
Ensemble	10,4	9,8	10,3	10,6	10,7	10,5	11,5	13,9	14,3	14,2	

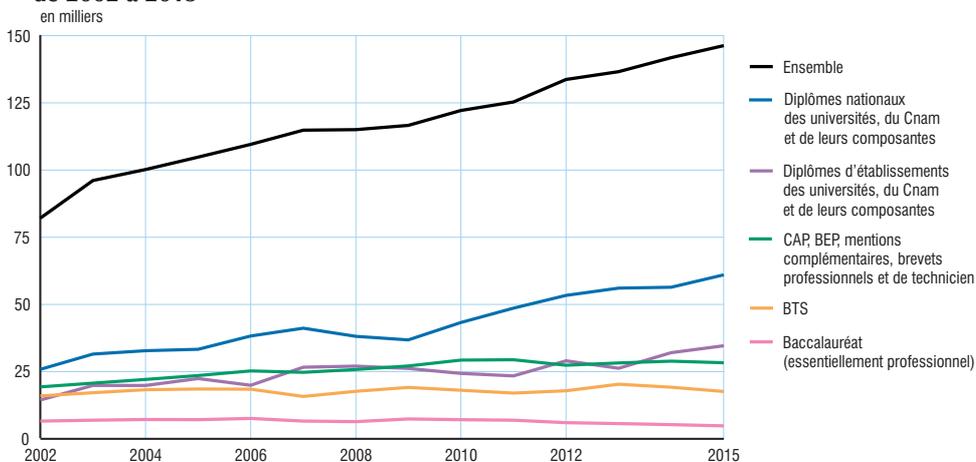
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes âgées de 30 à 69 ans déclarant posséder au minimum un CAP.

Lecture : en 2016, 11,2 % des personnes âgées de 30 à 39 ans possédant pour diplôme le plus élevé un diplôme supérieur ou égal au CAP ont obtenu ce diplôme après une interruption du parcours d'études d'au moins deux ans.

Note : seules les interruptions de parcours de deux ans minimum après la fin des études initiales sont prises en compte.

Sources : Insee, enquêtes Emploi ; calculs Depp.

2. Évolution du nombre de diplômes délivrés à des bénéficiaires de la formation continue de 2002 à 2015



Champ : France, diplômes délivrés par les établissements sous tutelle des ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Note : le DAEU est inclus dans les diplômes nationaux des universités, du Cnam et de leurs composantes.

Sources : Depp, enquêtes 4, 6 et 60 ; Cnam.